

28 JUN 1994	EMBARQUEMENT	ATTA	OBSERVATIONS
COLONEL C			
LT-COLONEL L	A	L	
LT-COLONEL B			
COMMANDANT B		L	
COMMANDANT B	B		28 JUN 1994
CAPITAINE F			
BOUS-LIEUTENANT B			
ASPIRANT J			
MAJOR D			
ADJUDANT G			
ADJUDANT P			
CAPORAL-CHEF H			
BRIGADIER M			
CONDUCTEUR M			

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

réserve aux mentions de protection ou d'urgence

CONFIDENTIEL DEFENSE

Case réservée au COMFAR, aux Généraux adj CEM

304

FORCE D'ACTION RAPIDE

96821

DATE D'ARRIVEE-N° D'ENREGISTREMENT

DATE: 27 JUN 1994

D.S.L: 2900Z

Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 09 FEV 2021

COMFAR	
GENERAL ADJOINT N°1	
GENERAL ADJOINT N°2	
GENERAL ADJOINT MAJOR	
CABINET/COMMUNICATION	
CHANCELLERIE	
CEM	
S/CEM 1	
S/CEM 2	
SECRETARIAT CEM	
BSSD	
ET/RE	
EMPLOI	Servi
RENS	Servi
LOG	Servi
BRH	
OSA/BSF	
COMTSI	Servi
3AF	19°BFLD'ARTIL.
COMGEM	
COMTRAIN	Servi
JERO	TAP/AMPHIBIE
XFA	Servi OLMA
COMMAT	
IR CAT/BUDGET	
IR SANTE	
IR SEA	
TRCS	
SO/EMFAR	

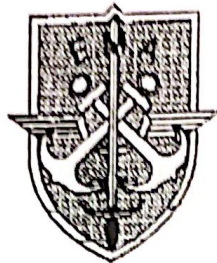
62

TRANSMISSION CHIFFREE

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

MINISTERE DE LA DEFENSE



ETAT MAJOR DES ARMEES

Centre Opérationnel InterArmées

CCR

14 rue Saint Dominique
00456 ARMEES

TELECOPIE / FAX

fax : 33 (1) XXXXXXXXXX

N° 88 /DEF/EMA/COIA/CCR/

A:
Société, service ou compagnie : FAR
Télécopie:

De: COIA/CCR

Date: 27 juin 1994

Pages,
y compris cette page de garde: 6

Commentaires:

51

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

N° Document : FICHQUOT

MINISTERE DE LA DEFENSE

Paris le 27 juin 1994

ETAT MAJOR DES ARMEES

14, rue Saint Dominique
00456 ARMEES

Le Général de division R. GERMANOS
Sous-chef d'état-major "Opérations"
de l'état-major des armées



Tél : [REDACTED]

N° 69 /DEF/EMA/COLA/CAS/CD

FICHE

Objet : Opération Turquoise - Point de situation du 27 juin 1994.

Pièce jointe : une annexe.

1- Activités opérationnelles

Sur le terrain, les reconnaissances entamées le dimanche 26 se sont poursuivies ce jour dans les mêmes zones :

- au sud : reconnaissances et implantation dans la région de Kibouye,
- au nord : - sur l'axe Gisenyi-Kibouye : reconnaissance par une section et la section sénégalaise
- dans le triangle Kubavu - Rewerere - Mutura : présence d'une section renforcée.

En outre, ces actions ont été prolongées vers l'est :

- depuis Gisenyi, jusqu'au carrefour de Mukamura sur l'axe nord (recherche sans succès d'un camp de réfugiés),
- au centre, de Kibouye jusqu'au col de Ndaba en direction de Gitarama
- au sud, depuis Cyangugu, par voie routière et par hélicoptère, pénétrant jusqu'à la lisière de la forêt de Nyangwe.

Dans la matinée, des tirs de mortier et de mitrailleuse lourde ont été entendus à 10 km à l'est de Kirambo, au nord de la forêt de Nyungwe. Ce renseignement est en cours de vérification. Des populations civiles se seraient réfugiées dans le triangle Gisovu - Mont Karangi et Est de Gishita.

2- Camps de réfugiés.

A l'occasion des activités de la journée, aucun autre camp de réfugiés n'a été localisé mais des renseignements signalent que des massacres importants auraient eu lieu début avril dans cette région.

3- Déploiement

A ce jour, l'effectif déployé au Zaïre est de 1270 hommes auxquels s'ajoutent les 150 hommes en transit à Bangui et Libreville, Au total 1420 hommes sont engagés dans l'opération TURQUOISE.

L'activité aérienne se poursuit normalement.

- Treize cargos tactiques et dix avions affrétés poursuivent l'acheminement du personnel et du flux logistique sur Goma et Kisangani
- La mise en place au Zaïre des 4 Mirage F1C en attente à N'Djamena, et des 4 Mirage F1CR en alerte à Reims s'effectuera sur ordre de l'EMA.

4- Point des participations étrangères.

La section sénégalaise a participé aux reconnaissances sur l'axe Gisenyi - Kibouye.

Les différentes contributions annoncées par les pays européens et certains pays africains demeurent sans réalisation concrète sur le terrain.

Les seules propositions nouvelles ont été formulées par la Roumanie (une équipe médicale) et les Comores (participation symbolique)

5- Manoeuvre médiatique.

La coopération avec les médias se déroule de façon satisfaisante. Les journalistes ont pu participer aux reconnaissances et sont bien intégrés au dispositif

Toutefois, leur présence gêne l'action des troupes sur le terrain.

ANNEXE SITUATION**1- Situation militaire**

Au nord du pays, la présence de nombreux miliciens bien armés a été décelée. Ces miliciens pourraient être des supplétifs des FAR.

En revanche, dans la partie sud, les miliciens rencontrés, non armés, s'apparentent plus à des bandes autonomes.

Un calme relatif mais précaire semble maintenant revenu à Kigali.

2- Situation diplomatique :

La mission des Nations-unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) s'efforce d'obtenir une reprise rapide des pourparlers entre les deux belligérants, pour parvenir à un cessez-le-feu et permettre la reprise des opérations d'échange entre les différents groupes ethniques de réfugiés à Kigali.

Le porte-parole militaire de la MINUAR a précisé que ces opérations étaient bloquées depuis le 23 juin en raison de la détérioration de la situation dans la région de Runda (au sud-ouest de Kigali).

L'ancien président Buyoya se déclare opposé à l'initiative française au Rwanda.

3- Situation humanitaire :

3.1 : L'évaluation des besoins humanitaires se poursuit dans le cadre des reconnaissances visant à recenser les camps et les points de regroupement des réfugiés.

3.2 : Des religieux en nombre à définir, essentiellement des femmes qui, malgré la situation, étaient restées au Rwanda, expriment le souhait de rejoindre leurs pays d'origine en Europe. Ces mouvements pourraient s'amplifier dans les jours à venir.

3.3 : Grâce à son caractère humanitaire, l'opération TURQUOISE recueille jusqu'à maintenant un écho très favorable, tant au sein de la population rencontrée qu'auprès des autorités administratives.

3.4 : Le Comité International de la Croix-rouge (CICR) est parvenu à évacuer quarante-cinq blessés de l'hôpital surpeuplé de Kigali en profitant du calme relatif qui règne dans la capitale rwandaise.

TRANSMISSION CHIFFREE

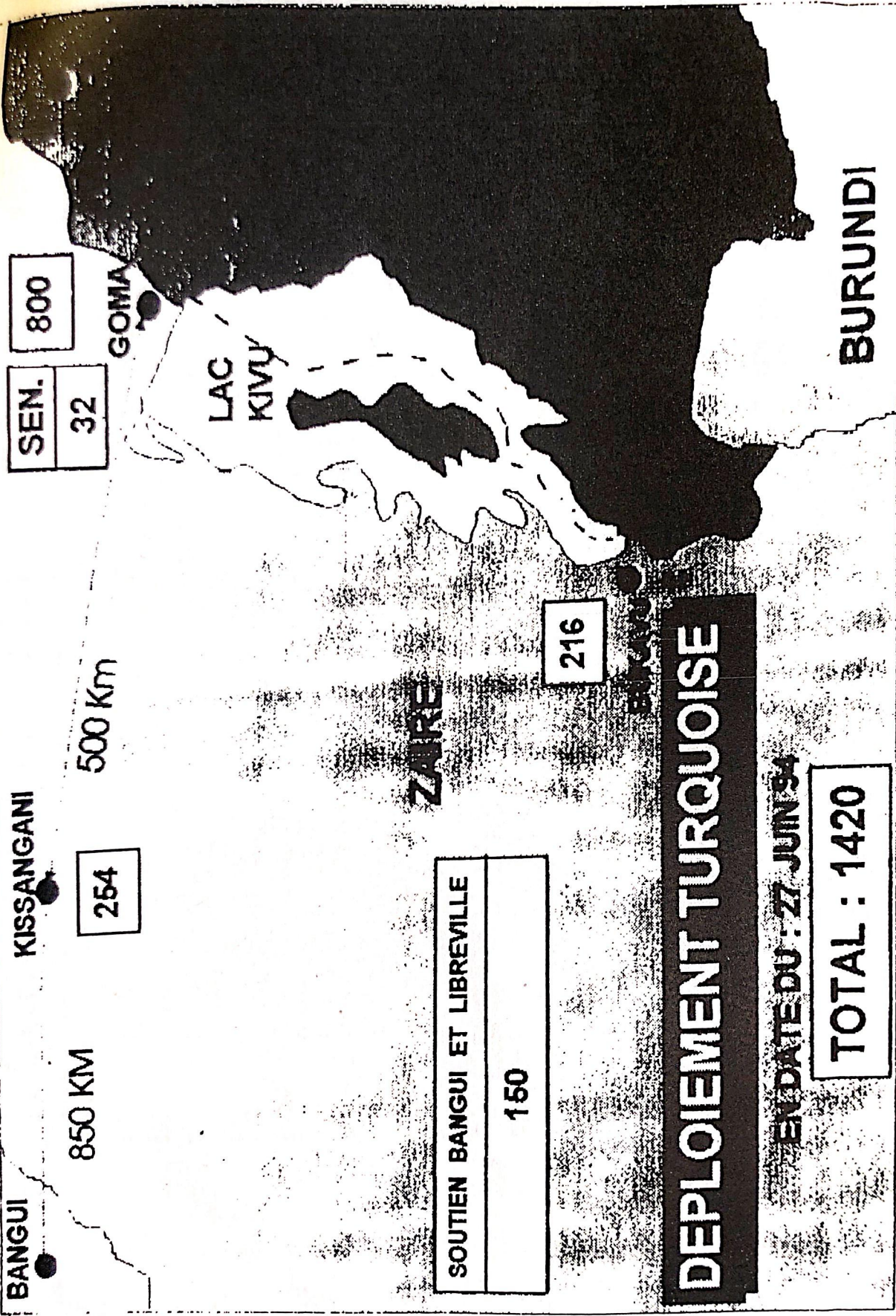
1994-05-17 18:15 CH-96 S #4

Declassifié par décision du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

AFRICA18
27 JUN 94

EMA/COIA



(57)